



23 novembre 2021. Réaction à la multiplication des incidents violents survenus dans les stades ces derniers mois.

Mardi 23 novembre 2021

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **VIOLENCES DANS LES STADES**

**Jean-Jacques LOZACH**  
**Sénateur de la Creuse et Rapporteur pour avis du budget des Sports**

Dimanche dernier, le match entre l’Olympique Lyonnais et l’Olympique de Marseille a donné lieu à de nouveaux actes de violences ternissant l’image du football français. Depuis le début de la saison sportive 2021-2022, le championnat est rythmé par ce type de dérives inacceptables.

Suite à la réunion interministérielle de crise tenue ce jour, je prends acte de la concertation lancée par les trois ministres concernés (Intérieur, Justice et Sport) et de l’attente de propositions rapides émanant des instances du football.

Mais il me paraît urgent que l’État affirme haut et fort qu’il veillera à l’application stricte par les clubs de la loi Larrivé de 2016 ; le très faible nombre d’interdits de stade traduit un laxisme préjudiciable à la sécurité de tous les acteurs (joueurs, arbitres, publics...).

La mise à disposition par l’État de tous les moyens nécessaires à la bonne tenue des rencontres doit être assurée, en soutien aux clubs hôtes.

Une implication plus forte des supporters dans le fonctionnement des clubs est indispensable, en lien avec l’Instance nationale du supportérisme (INS).

La fragilité du modèle économique du football professionnel, confirmée par les conséquences de l’affaire Mediapro et de la pandémie, se trouvera accrue si des décisions fortes ne sont pas rapidement mises en œuvre.

**Jean-Jacques LOZACH**  
**Sénateur de la Creuse**  
**Rapporteur pour avis du budget des Sports**